

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2041

17 octobre 2009

### SOMMAIRE

<b>AJ Promotions S.A.</b> .....	<b>97942</b>	<b>Market Development International</b> .....	<b>97965</b>
<b>Bertram Pohl Foundation</b> .....	<b>97942</b>	<b>Marketia</b> .....	<b>97922</b>
<b>Brachem Acquisition S.C.A.</b> .....	<b>97952</b>	<b>QPD Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>97953</b>
<b>Brahms Chemical Intermediate S.A.</b> .....	<b>97953</b>	<b>Quadrifoglio S.A.</b> .....	<b>97938</b>
<b>Captiva MPV S. à r.l.</b> .....	<b>97937</b>	<b>Reckitt Benckiser Investments (N°6), S.à r.l.</b> .....	<b>97968</b>
<b>Carrington Fund S.A., SICAV-SIF</b> .....	<b>97965</b>	<b>Rhenus Finance SA</b> .....	<b>97938</b>
<b>Chaleur Appliquée</b> .....	<b>97938</b>	<b>SEB 9 - SICAV - FIS</b> .....	<b>97937</b>
<b>Courtage Bois S.A.</b> .....	<b>97957</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97968</b>
<b>Delphi Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>97943</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97968</b>
<b>Erdec Finance S.A.</b> .....	<b>97939</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97941</b>
<b>Espalita S.A.</b> .....	<b>97965</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>
<b>Fingerhut Investment Company AG</b> .....	<b>97967</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>
<b>Floeanville Holding S.à r.l.</b> .....	<b>97966</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>
<b>Floeanville Investholding S.à r.l.</b> .....	<b>97966</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>
<b>F.T. LUX S.à.r.l.</b> .....	<b>97968</b>	<b>Soficomex Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>
<b>Geria S.A.</b> .....	<b>97964</b>	<b>Sopromex</b> .....	<b>97942</b>
<b>Global Investment Corporation S.A.H.</b> ...	<b>97942</b>	<b>Southwark Investment, S.à r.l.</b> .....	<b>97939</b>
<b>GSC European CDO I-R S.A.</b> .....	<b>97958</b>	<b>SRRE S.A.</b> .....	<b>97936</b>
<b>HarbourVest VII-Venture S.à r.l.</b> .....	<b>97939</b>	<b>Standex International Management S.A.</b> .....	<b>97958</b>
<b>Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>97937</b>	<b>Stella Maris Enterprise S.A.</b> .....	<b>97941</b>
<b>Jabe Holding S.A.</b> .....	<b>97940</b>	<b>THOMAS &amp; FILS Matériaux de Construc- tion S.à r.l.</b> .....	<b>97952</b>
<b>Jares Immobilière S.A.</b> .....	<b>97941</b>	<b>Tyco Electronics Holding S.à r.l.</b> .....	<b>97941</b>
<b>Keir International S.A.</b> .....	<b>97965</b>	<b>Vincenzo Logrillo Promotions S à r.l.</b> ...	<b>97952</b>
<b>Kerrera Isle S.à r.l.</b> .....	<b>97922</b>	<b>West Group Participations SA</b> .....	<b>97922</b>
<b>Klipa Immobilien AG</b> .....	<b>97963</b>	<b>West Group Participations SA</b> .....	<b>97936</b>
<b>KÖHL Aktiengesellschaft</b> .....	<b>97937</b>	<b>Wintrop Immobilien Gesellschaft S.A.</b> ...	<b>97967</b>
<b>Lone Star Capital Investments S.à r.l.</b> ....	<b>97922</b>		

**West Group Participations SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 77.627.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2006 déposé le 14 septembre 2007 no L070123267.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127341/12.

(090153694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Marketia, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 43.375.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/10/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009127363/13.

(090153479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Kerrera Isle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 242.050,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 97.274.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de la société mère, McLean-Fogg Company ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009127364/13.

(090153531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 54.786.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and nine, on the third of September.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 2 September 2009; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 2 September 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 7 August 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

*Agenda:*

1. Registration of the share capital increase of 13 August 2009 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 20 August 2009 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 20 August 2009 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 21 August 2009 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 26 August 2009 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 26 August 2009 decided under the authorised share capital;
7. Registration of the share capital increase of 28 August 2009 decided under the authorised share capital;
8. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,490,125 to an amount of EUR 55,458,000 by the cancellation of 257 class A-4 shares;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,458,000 to an amount of EUR 54,809,375 by way of cancellation of (i) 2,118 class E-3 shares and of (ii) 3,071 class H-3 shares;
10. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 54,809,375 to an amount of EUR 54,786,500 by way of cancellation of 183 class JJ-3 shares; and
11. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

*First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 13 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 375 (three hundred and seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,404,500 (fifty-four million four hundred and four thousand five hundred euro) represented by 435,236 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54,404,875 (fifty-four million four hundred and four thousand eight hundred seventy-five hundred euro) represented by 435,239 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes;
- b. to issue 3 (three) new class E-5 shares (the New E-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and
- c. to accept the payment of a share premium of EUR 19.67 (nineteen euro and sixty-seven cent) with respect to the New E-5 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New E-5 Shares and of the share premium.

The payment of the New E-5 Shares and of the share premium has been made for value on 13 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,404,875 (fifty-four million four hundred and four thousand eight hundred seventy-five hundred euro) as of 13 August 2009.

*Second resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 20 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 65,250 (sixty-five thousand two hundred and fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,404,875 (fifty-four million four hundred and four thousand eight hundred seventy-five hundred euro) represented by 435,239 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54,470,125 (fifty-four million four hundred seventy thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 435,761 (four hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes; and

b. to issue 522 (five hundred and twenty-two) new class K-3 shares (the New K-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 83.34 (eighty-three euro and thirty-four cent) with respect to the New K-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New K-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New K-3 Shares of the share premium has been made for value on 18 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,470,125 (fifty-four million four hundred seventy thousand one hundred and twenty-five euro) as of 20 August 2009.

*Third resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 20 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 750 (seven hundred and fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,470,125 (fifty-four million four hundred seventy thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 435,761 (four hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54,470,875 (fifty-four million four hundred seventy thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 435,767 (four hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes; and

b. to issue 3 (three) new class Q-3 shares (the New Q-3 Shares), and 3 (three) new class GG-3 shares (the New GG-3 Shares), with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of (i) a share premium of EUR 102.93 (one hundred and two euro and ninety-three cent) with respect to the New Q-3 Shares and (ii) a share premium of EUR 102.93 (one hundred and two euro and ninety-three cent) with respect to the New GG-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New Q-3 Shares and to the New GG-3 Shares and of the related share premiums.

The payment of the New Q-3 Shares, of the GG-3 Shares and of the related share premiums has been made for value on 20 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amounts and of related share premiums is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,470,875 (fifty-four million four hundred seventy thousand eight hundred and seventy-five euro) as of 20 August 2009.

*Fourth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 21 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 104,750 (one hundred and four thousand seven hundred and fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,470,875 (fifty-four million four hundred seventy thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 435,767 (four hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54,575,625 (fifty-four million five hundred and seventy-five thousand six hundred twenty-five euro) represented by 436,605 (four hundred thirty-six thousand six hundred and five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven);

b. to issue 838 (eight hundred and thirty-eight) new class V-3 shares (the New V-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 107,01 (one hundred and seven euro and one cent) with respect to the New V-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New V-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New C-5 Shares and the share premium is made for value on 21 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,575,625 (fifty-four million five hundred and seventy-five thousand six hundred twenty-five euro) as of 21 August 2009.

#### *Fifth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 26 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 305,875 (three hundred five thousand eight hundred and seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,575,625 (fifty-four million five hundred and seventy-five thousand six hundred twenty-five euro) represented by 436,605 (four hundred thirty-six thousand six hundred and five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54.881,500 (fifty-four million eight hundred eighty-one thousand five hundred euro) represented by 439,052 (four hundred thirty-nine thousand and fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes;

b. - (i) to issue 439 (four hundred and thirty-nine) new class Q-2 shares (the New Q-2 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (ii) to issue 280 (two hundred and eighty) new class T-2 shares (the New T-2 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (in) to issue 280 (two hundred and eighty) new class P-2 shares (the New P-2 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (iv) to issue 280 (two hundred and eighty) new class E-1 shares (the New E-1 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (v) to issue 184 (one hundred and eighty-four) new class H-1 shares (the New H-1 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (vi) to issue 144 (one hundred and forty-four) new class R-2 shares (the New R-2 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (vii) to issue 280 (two hundred and eighty) new class F-1 shares (the New F-1 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (viii) to issue 280 (two hundred and eighty) new class Z-2 shares (the New Z-2 Shares), having a par value of EUR 125 each;

- (ix) to issue 280 (two hundred and eighty) new class S-2 shares (the New S-2 Shares), having a par value of EUR 125 each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 2 (two euro) with respect to the New Q-2 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all of the New Q-2 Shares, the New T-2 Shares, the New P-2 Shares, the New E-1 Shares, the New H-1 Shares, the New R-2 Shares, the New F-1 Shares, the New Z-2 Shares and the New S-2 Shares and of the related share premium.

The payment of the New Q-2 Shares, the New T-2 Shares, the New P-2 Shares, the New E-1 Shares, the New H-1 Shares, the New R-2 Shares, the New F-1 Shares, the New Z-2 Shares and the New S-2 Shares and of the related share premium has been made for value on 21 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,881,500 (fifty-four million eight hundred eighty-one thousand five hundred euro) as of 26 August 2009.

#### *Sixth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 26 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 44,375 (forty-four thousand three hundred and seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,881,500 (fifty-four million eight hundred eighty-one thousand five hundred euro) represented by 439,052 (four hundred thirty-nine thousand and fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 54,925,875 (fifty-four million nine hundred twenty-five thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 439,407 (four hundred thirty-nine thousand four hundred and seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes;

b. to issue 355 (three hundred and fifty-five) new class I-3 shares (the New I-3 Shares), having a par value of EUR 125 each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 26.29 (twenty-six euro and twenty-nine cent) with respect to the New I-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New I-3 Shares and of the related share premium.

The payment of the New I-3 Shares and of the related share premium has been made for value on 26 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 54,925,875 (fifty-four million nine hundred twenty-five thousand eight hundred and seventy-five euro) as of 26 August 2009.

#### *Seventh resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 28 August 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 564,250 (five hundred sixty-four thousand two hundred and fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 54,925,875 (fifty-four million nine hundred twenty-five thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 439,407 (four hundred thirty-nine thousand four hundred and seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 55,490,125 (fifty-five million four hundred ninety thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 443,921 (four hundred forty-three thousand nine hundred and twenty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes;

b. to issue 4,514 (four thousand five hundred and fourteen) new class A-4 shares (the New A-4 Shares), having a par value of EUR 125 each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 45.84 (forty-five euro and eighty-four cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-4 Shares and of the related share premium.

The payment of the New A-4 Shares and of the related share premium has been made for value on 28 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature, ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 55,490,125 (fifty-five million four hundred ninety thousand one hundred and twenty-five euro) as of 28 August 2009.

#### *Eighth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,490,125 (fifty-five million four hundred ninety thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 443,921 (four hundred forty-three thousand nine hundred and twenty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by an amount of EUR 32,125 (thirty-two thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 55,458,000 (fifty-five million four hundred fifty-eight thousand euro) represented by 443,664 (four hundred forty-three thousand six hundred and sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of 257 (two hundred and fifty-seven) class A-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 32,125 (thirty-two thousand one hundred twenty-five euro).

#### *Ninth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,458,000 (fifty-five million four hundred fifty-eight thousand euro) represented by 443,664 (four hundred forty-three thousand six hundred and sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by an amount of EUR 648,625 (six hundred forty-eight thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 54,809,375 (fifty-four million eight hundred nine thousand three hundred and seventy-five euro) represented by 438,475 (four hundred thirty-eight thousand four hundred and seventy-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of (1) 2,118 (two thousand one hundred and eighteen) class E-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (2) 3,071 (three thousand and seventy-one) class H-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. (1) an amount of EUR 264,750 (two hundred sixty-four thousand seven hundred and fifty euro) in relation to the cancellation of the 2,118 (two thousand one hundred and eighteen) class E-3 ordinary shares, and (2) an amount of EUR 383,875 (three hundred eighty-three thousand eight hundred seventy-five euro) in relation to the cancellation of the 3,071 (three thousand and seventy-one) class H-3 ordinary shares.

#### *Tenth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,809,375 (fifty-four million eight hundred nine thousand three hundred and seventy-five euro) represented by 438,475 (four hundred thirty-eight thousand four hundred and seventy-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by an amount of EUR 22,875 (twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 54,786,500 (fifty-four million seven hundred eighty-six thousand five hundred euro) represented by 438,292 (four hundred thirty-eight thousand two hundred and ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of 183 (one hundred and eighty-three) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 22,875 (twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro).

#### *Eleventh resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 54,786,500 (fifty-four million seven hundred eighty-six thousand five hundred euro) represented by 438,292 (four hundred thirty-eight thousand two hundred and ninety-two) shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,356 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 1,254 class E-1 shares;
7. 291 class F-1 shares;

8. 1,606 class G-1 shares;
9. 186 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 545 class J-1 shares;
12. 8 class K-1 shares;
13. 21,330 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 56,391 class H-2 shares;
19. 3,483 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,425 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 2,269 class P-2 shares;
26. 1,521 class Q-2 shares;
27. 832 class R-2 shares;
28. 329 class S-2 shares;
29. 287 class T-2 shares;
30. 33,207 class U-2 shares;
31. 10,800 class V-2 shares;
32. 2,547 class W-2 shares;
33. 4,344 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 346 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 967 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 320 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,178 class C-3 shares;
45. 7,924 class D-3 shares;
46. 6,551 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 10,761 class H-3 shares;
49. 11,349 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 738 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 8,462 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 18,835 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 125 class S-3 shares;
60. 7,945 class T-3 shares;
61. 14,342 class U-3 shares;
62. 4,085 class V-3 shares;

63. 502 class W-3 shares;
64. 9,437 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares;
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 38 class BB-3 shares;
69. 14,259 class CC-3 shares;
70. 221 class DD-3 shares;
71. 50 class EE-3 shares;
72. 13 class FF-3 shares;
73. 16,756 class GG-3 shares;
74. 23,559 class HH-3 shares;
75. 378 class II-3 shares;
76. 17,956 class JJ-3 shares;
77. 13,112 class A-4 shares;
78. 11,437 class B-4 shares;
79. 9,837 class C-4 shares;
80. 7,690 class D-4 shares;
81. 25 class E-4 shares;
82. 3,404 class A-5 shares;
83. 1,766 class B-5 shares;
84. 1,099 class C-5 shares;
85. 3,247 class D-5 shares;
86. 484 class E-5 shares; and
87. 2 class F-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le trois septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 2 septembre 2009; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 2 septembre 2009,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 7 août 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

*Ordre du jour:*

1. Constatation de l'augmentation de capital du 13 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 20 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 20 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 21 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 26 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 26 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 28 août 2009 décidée sous le capital autorisé;
8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.490.125 pour le faire passer à un montant de EUR 55.458.000 par le biais de l'annulation de 257 parts sociales ordinaires de classe A-4;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.458.000 pour le faire passer à un montant de EUR 54.809.375 par le biais de l'annulation de (i) 2.118 parts sociales ordinaires de classe E-3, et (ii) 3.071 parts sociales de classe H-3;
10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.809.375 pour le faire passer à un montant de EUR 54.786.500 par le biais de l'annulation de 183 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
11. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 13 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 375 (trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.404.500 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 435.236 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.404.875 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 435.239 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;
- b. d'émettre 3 (trois) nouvelles parts sociales de classe E-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et
- c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 19,67 (dix-neuf euros et soixante-sept cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe E-5.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe E-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-5 et de la prime d'émission a été effectué le 13 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.404.875 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille huit soixante-quinze euros) au 13 août 2009.

*Deuxième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 20 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 65.250 (soixante-cinq mille deux cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.404.875 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille huit soixante-quinze euros) représenté par 435.239 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.470.125 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille cent vingt-cinq euros) repré-

senté par 435.761 (quatre cent trente-cinq mille sept cent soixante et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. d'émettre 522 (cinq cent vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe K-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe K-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 83.34 (quatre-vingt-trois euros et trente-quatre cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe K-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe K-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe K-3 et de la prime d'émission a été effectué le 18 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.470.125 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille cent vingt-cinq euros) au 20 août 2009.

#### *Troisième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 20 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 750 (sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.470.125 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille cent vingt-cinq euros) représenté par 435.761 (quatre cent trente-cinq mille sept cent soixante et une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.470.875 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 435.767 (quatre cent trente-cinq mille sept cent soixante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. d'émettre (i) 3 (trois) nouvelles parts sociales de classe Q-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et (ii) 3 (trois) nouvelles parts sociales de classe GG-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune,

c. d'accepter le paiement (i) d'une prime d'émission d'un montant de EUR 102,93 (cent deux euros et quatre-vingt-treize cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et (ii) d'une prime d'émission d'un montant de EUR 102,93 (cent deux euros et quatre-vingt-treize cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3;

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et des primes d'émission respectives.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et des primes d'émission respectives a été effectué le 20 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.470.875 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille huit cent soixante-quinze euros) au 20 août 2009.

#### *Quatrième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 21 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 104.750 (cent quatre mille sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.470.875 (cinquante-quatre millions quatre cent soixante-dix mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 435.767 (quatre cent trente-cinq mille sept cent soixante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.575.625 (cinquante-quatre millions cinq cent soixante-quinze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 436.605 (quatre cent trente-six mille six cent cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. d'émettre 838 (huit cent trente-huit) nouvelles parts sociales de classe V-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe V-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 107,01 (cent sept euros et un cent) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe V-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe V-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe V-3 et de la prime d'émission a été effectué le 21 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.575.625 (cinquante-quatre millions cinq cent soixante-quinze mille six cent vingt-cinq euros) au 21 août 2009.

#### *Cinquième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 26 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 305.875 (trois cent cinq mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.575.625 (cinquante-quatre millions cinq cent soixante-quinze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 436.605 (quatre cent trente-six mille six cent cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.881.500 (cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros) représenté par 439.052 (quatre cent trente-neuf mille cinquante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. - (i) d'émettre 439 (quatre cent trente-neuf) nouvelles parts sociales de classe Q-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (ii) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe T-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (iii) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe P-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe P-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (iv) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe E-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-1), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (v) d'émettre 184 (cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe H-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-1), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (vi) d'émettre 144 (cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales de classe R-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe R-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (viii) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe F-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-1), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (viii) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe Z-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Z-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- (ix) d'émettre 280 (deux cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe S-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe S-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 2.00 (deux euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2 et de la prime d'émission, des Nouvelles Parts Sociales de classe T-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe P-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe E-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe H-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe R-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe F-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe Z-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe S-2.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2 et de la prime d'émission, des Nouvelles Parts Sociales de classe T-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe P-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe E-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe H-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe R-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe F-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe Z-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe S-2 a été effectué le 21 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.881.500 (cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros) au 26 août 2009.

#### *Sixième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 26 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 44.375 (quarante-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.881.500 (cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros) représenté par 439.052 (quatre cent trente-neuf mille cinquante-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.925.875 (cinquante-quatre millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 439.407 (quatre cent trente-neuf mille quatre cent sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. d'émettre 355 (trois cent cinquante-cinq) nouvelles parts sociales de classe I-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 26.29 (vingt-six euros et vingt-neuf cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe I-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe I-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe I-3 et de la prime d'émission a été effectué le 26 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 54.925.875 (cinquante-quatre millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) au 26 août 2009.

#### *Septième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 28 août 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 564.250 (cinq cent soixante-quatre mille deux cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 54.925.875 (cinquante-quatre millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 439.407 (quatre cent trente-neuf mille quatre cent sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 55.490.125 (cinquante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-cinq euros) représenté par 443.921 (quatre cent quarante-trois mille neuf cent vingt et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

b. d'émettre 4.514 (quatre mille cinq cent quatorze) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 45,84 (quarante-cinq euros et quatre-vingt-quatre cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 28 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 55.490.125 (cinquante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-cinq euros) au 28 août 2009.

#### Huitième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 32.125 (trente-deux mille cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.490.125 (cinquante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-cinq euros) représenté par 443.921 (quatre cent quarante-trois mille neuf cent vingt et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 55.458.000 (cinquante-cinq millions quatre cent cinquante-huit mille euros) représenté par 443.664 (quatre cent quarante-trois mille six cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation de 257 (deux cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires de classe A-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 32.125 (trente-deux mille cent vingt-cinq euros).

#### Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 648.625 (six cent quarante-huit mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.458.000 (cinquante-cinq millions quatre cent cinquante-huit mille euros) représenté par 443.664 (quatre cent quarante-trois mille six cent soixante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.809.375 (cinquante-quatre millions huit cent neuf mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 438.475 (quatre cent trente-huit mille quatre cent soixante-quinze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation de (1) 2.118 (deux mille cent dix-huit) parts sociales ordinaires de classe E-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (2) de 3.071 (trois mille soixante et onze) parts sociales ordinaires de classe H-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. (1) un montant de EUR 264.750 (deux cent soixante-quatre mille sept cent cinquante euros) en relation avec l'annulation des 2.118 (deux mille cent dix-huit) parts sociales ordinaires de classe E-3, et (2) un montant de EUR 383.875 (trois cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante-quinze euros) en relation avec l'annulation des 3.071 (trois mille soixante et onze) parts sociales ordinaires de classe H-3.

#### Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 22.875 (vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.809.375 (cinquante-quatre millions huit cent neuf mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 438.475 (quatre cent trente-huit mille quatre cent soixante-quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.786.500 (cinquante-quatre millions sept cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros) représenté par 438.292 (quatre cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-douze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation de 183 (cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 22.875 (vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros).

#### Onzième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 54.786.500 (cinquante-quatre millions sept cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros) représenté par 438.292 (quatre cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-douze) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.356 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 1.254 parts sociales de classe E-1;
7. 291 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 186 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 545 parts sociales de classe J-1;
12. 8 parts sociales de classe K-1;

13. 21.330 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 56.391 parts sociales de classe H-2;
19. 3.483 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.425 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 2.269 parts sociales de classe P-2;
26. 1.521 parts sociales de classe Q-2;
27. 832 parts sociales de classe R-2;
28. 329 parts sociales de classe S-2;
29. 287 parts sociales de classe T-2;
30. 33.207 parts sociales de classe U-2;
31. 10.800 parts sociales de classe V-2;
32. 2.547 parts sociales de classe W-2;
33. 4.344 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 346 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 967 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 320 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.178 parts sociales de classe C-3;
45. 7.924 parts sociales de classe D-3;
46. 6.551 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 10.761 parts sociales de classe H-3;
49. 11.349 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 738 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 8.462 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 18.835 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 7.945 parts sociales de classe T-3;
61. 14.342 parts sociales de classe U-3;
62. 4.085 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 9.437 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;

68. 38 parts sociales de classe BB-3;
69. 14.259 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 16.756 parts sociales de classe GG-3;
74. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
75. 378 parts sociales de classe II-3;
76. 17.956 parts sociales de classe JJ-3;
77. 13.112 parts sociales de classe A-4;
78. 11.437 parts sociales de classe B-4;
79. 9.837 parts sociales de classe C-4;
80. 7.690 parts sociales de classe D-4;
81. 25 parts sociales de classe E-4;
82. 3.404 parts sociales de classe A-5;
83. 1.766 parts sociales de classe B-5;
84. 1.099 parts sociales de classe C-5;
85. 3.247 parts sociales de classe D-5;
86. 484 parts sociales de classe E-5; et
87. 2 parts sociales de classe F-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36478. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009126696/772.

(090153125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2009.

**West Group Participations SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 77.627.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 4 février 2009 no L090019103.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127340/12.

(090153695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**SRRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.465.

—  
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.10.2009.

Philippe Zune

Responsable du Département Finance

Référence de publication: 2009127366/12.

(090153414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**SEB 9 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.424.

Der Geschäftsbericht zum 31. März 2009 wurde am beim Handelsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschriften.

Référence de publication: 2009127367/10.

(090153410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.024.

*Extraits des résolutions concernant  
une distribution de parts sociales prises le 24 septembre 2009*

Il résulte des résolutions prises par les liquidateurs de Hewlett-Packard LTE B.V., en liquidation, une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, enregistrée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 10044970, qu'une participation de 100% dans le capital social de la Société (soit 101 parts sociales) a été distribuée, en date du 24 septembre 2009, de Hewlett-Packard LTE B.V., en liquidation, à Hewlett-Packard EMEA Holdings II B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 10145891.

Il en résulte que la société Hewlett-Packard EMEA Holdings II B.V. détient depuis le 24 septembre 2009, 100% (i.e. 101 parts sociales) de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

Max Kremer.

Référence de publication: 2009128140/20.

(090153987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2009.

---

**Captiva MPV S. à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 71.750,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.001.

*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 30 septembre 2009*

Les associés décident de renouveler les mandats de Monsieur Hervé CHOPARD en tant que gérant de catégorie A et de Madame Claudine SCHINKER en tant que gérant de catégorie B pour une durée de six ans.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009127374/14.

(090153359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**KÖHL Aktiengesellschaft, Société Anonyme.**

Siège social: L-6868 Wecker, 17, Am Scheerleck.

R.C.S. Luxembourg B 43.668.

*Rectificatif de la version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2008*

Ce bilan remplace le bilan antérieur déposé au Registre de Commerce le 08.07.2008 référence L080098832.04.

Les comptes annuels au 31.03.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24/09/09.

Signature.

Référence de publication: 2009127376/12.

(090153366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Rhenus Finance SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 67.854.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 26 février 2007*

La démission de Monsieur Stéphane BEST demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet au 30 août 2006, au poste de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

La nomination de la Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2006, en remplacement de Monsieur Stéphane BEST est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
RHENUS FINANCE HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009127382/18.

(090153698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Chaleur Appliquée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 101, route de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 19.877.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009127461/10.

(090153810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Quadrifoglio S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 85.763.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 21 septembre 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet immédiat.
- La révocation de M. Bart Zech en tant que délégué à la gestion journalière de la société est acceptée avec effet immédiat.
- Johanna Dirkje Van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue nouvel Administrateur de la société avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2013.

Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2009127445/19.

(090153586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Southwark Investment, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 117.460.

—  
EXTRAIT

En date du 29 septembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Bart Zech, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Jorrit Cromptoets, avec adresse professionnelle au «12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg», est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2009127447/16.

(090153604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Erdec Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 92.739.

—  
EXTRAITL'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 1<sup>er</sup> septembre 2009 a approuvé la résolution suivante:

- Meike Lakerveld, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2013.
- Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2013.
- Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2013.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2009127438/19.

(090153515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**HarbourVest VII-Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 110.460.

—  
EXTRAIT

En date du 9 septembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Bart Zech, en tant que gérant B, est acceptée avec effet immédiat.
- Marjoleine Van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Frederick C. Maynard, III / Frank Walenta

Class A Manager / Class B Manager

Référence de publication: 2009127440/17.

(090153548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Jabe Holding S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 71.252.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 29 septembre 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Bart Zech, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Jorrit Cromptoets, avec adresse professionnelle au «12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg», est élu nouvel Administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2011.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Jorrit Cromptoets

Référence de publication: 2009127441/17.

(090153555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1991 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127627/10.

(090153448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127628/10.

(090153451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127629/10.

(090153458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127630/10.

(090153468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127631/10.

(090153476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Jares Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 89.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127632/10.

(090152827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2009.

**Stella Maris Enterprise S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 112.445.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2009.

*Pour STELLA MARIS ENTREPRISE S.A., Société anonyme*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009128088/14.

(090154523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2009.

**Tyco Electronics Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 1.066.067.099,50.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.078.

Avec effet au 19 septembre 2008, Tyco Electronics Italia Holdings Srl ayant pour siège social le Corso Fratelli Cervi, 5 - Collegno 10093 (TO), Italie (TEIH), a cédé 2.648.777 parts sociales B de la Société à Tyco Electronics Netherlands (AMP Italia) B.V. ayant pour siège social Rierveldeweg 32, AR s'Hertogenbosch (NL 5222), Pays-Bas;

Avec effet au 19 septembre 2008, TEIH a cédé 16.610.975 parts sociales B de la Société à Tyco Electronics Netherlands (Italia Products) B.V. ayant pour siège social Rierveldeweg 32, AR s'Hertogenbosch (NL 5222), Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR EXTRAIT

Tyco Electronics Holding S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009127384/18.

(090153255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Bertram Pohl Foundation, Fondation.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.  
R.C.S. Luxembourg G 186.

## EXTRAIT

Il est indiqué par la présente que Monsieur Bertram Pohl, administrateur et président du conseil d'administration de la Fondation, a changé d'adresse.

Il est désormais domicilié à L-6582 Rosport, 7, rue Henri Tudor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009127390/15.

(090153256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Global Investment Corporation S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 28.723.

Société constituée le 9 août 1988 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n°299 du 12 novembre 1988.

Les statuts furent modifiés le 11 juillet 1997 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 612 du 4 novembre 1997.

## EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée générale ordinaire tenue le 29 septembre 2009:

L'Assemblée accepte la démission de l'Administrateur Annick Braun et nomme en remplacement Monsieur Donald Venkatapen, demeurant professionnellement au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, son mandat venant à expiration lors de l'Assemblée générale à tenir en 2012.

L'Assemblée générale accepte la démission de l'Administrateur Paule Kettenmeyer et nomme en remplacement Madame Geneviève Depiesse, demeurant professionnellement au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, son mandat venant à expiration lors de l'Assemblée générale à tenir en 2012.

Pour extrait

Jean Wagener

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2009127420/21.

(090153599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**AJ Promotions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9126 Schieren, 4, rue du Moulin.  
R.C.S. Luxembourg B 138.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AJ PROMOTIONS S.A.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009127338/12.

(090153704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Sopromex, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 88.630.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2009*

L'assemblée générale de la Société SOPROMEX S.A., réunie au siège social, a pris les résolutions suivantes:

- accepter la démission de Monsieur Jean-Jacques SANCHEZ de son poste d'administrateur de la Société,
- accepter la démission de Madame Christiane Jacqueline LACROUTE de son poste d'administrateur délégué de la Société, en la maintenant néanmoins à son poste d'administrateur,
- nommer Madame Clarisse AMANTE, demeurant à L-1221 Luxembourg, 19, Rue de Beggen au poste d'administrateur,
- nommer Madame Clarisse AMANTE, demeurant à L-1221 Luxembourg, 19, Rue de Beggen au poste d'administrateur délégué.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

SOPROMEX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009127296/18.

(090153846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

### **Delphi Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 148.357.

#### — STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fourteenth day of September.

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

DIP Holdco LLP, a limited liability partnership incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Royal London House, 22/25 Finsbury Square, London, EC2A 1DX, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number OC348002, here represented by Karine Lazarus, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on September 8, 2009,

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Delphi Holdings S.A R.L." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by the Board composed of (i) one or several class A manager(s) and (ii) one or several class B manager(s). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 8. Board.**

##### **8.1. Powers of the Board**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

##### **8.2. Procedure**

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in the Grand-Duchy of Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 10. Liability of the managers

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

**Art. 14. Réviseur(s) d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseur(s) d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur(s) d'entreprises may be re-appointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions****Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. In no event shall the signature of the class A manager be valid for any act unless each Designated Member of the class A manager (as such term is defined in its Initial Limited Liability Partnership Agreement) provides their signature on behalf of the class A manager.

17.5. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

*Subscription and Payment*

DIP Holdco LLP, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500). The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,150.-.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:
  - DIP HOLDCO LLP, a limited liability partnership incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Royal London House, 22/25 Finsbury Square, London, EC2A 1DX, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number OC348002.
2. The following person is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period:
  - Eric MAGRINI, Managing Director, born on 20 April 1963 in Luxembourg, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatorze septembre.

Par devant, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

DIP Holdco LLP, une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Royal London House, 22/25 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DX, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro OC348002, ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 septembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Delphi Holdings S.A R.L." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III Gérance - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par le Conseil composé d'(i) un ou plusieurs gérant(s) de classe A et (ii) un ou plusieurs gérant(s) de classe B. Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

#### Art. 8. Le Conseil.

##### 8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui se situe, en principe, au Grand-Duché de Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant aux lieux et aux heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication initié depuis le Grand Duché de Luxembourg permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

**IV. Associé(s)****Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.****11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

**11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou associé (s) représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin d'être représenté à une Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Associé unique.**

12.1. Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

**V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle****Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

**Art. 14. Réviseur(s) d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment le(s) réviseur(s) d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Le(s) réviseur(s) d'entreprises peut/peuvent être renommé(s).

### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 16.**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## **VII. Dispositions générales**

### **Art. 17.**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. En aucun cas la signature du gérant de classe A ne sera valable pour tout acte que si tout Designated Member du gérant de classe A (tel que défini dans l'Initial Limited Liability Partnership Agreement) a signé pour le compte du gérant de classe A.

17.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2009.

### *Souscription et Libération*

DIP Holdco LLP, représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à 1.150,-EUR.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- DIP Holdco LLP, une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Royal London House, 22/25 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DX, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro OC348002.

2. La personne suivante est nommée gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Eric MAGRINI, Administrateur Délégué, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Paul Decker, Karine Lazarus

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37566. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009127266/500.

(090153456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Brachem Acquisition S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127618/10.

(090153284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**THOMAS & FILS Matériaux de Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 80.645.

Les Comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/10/2009.

*Pour THOMAS & FILS Matériaux de Construction S.à r.l.*

J. REUTER

Référence de publication: 2009127616/12.

(090153269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Vincenzo Logrillo Promotions S à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 75.278.

Les Comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/10/2009.

Pour *VINCENZO LOGRILLO PROMOTIONS S.à r.l.*

J. REUTER

Référence de publication: 2009127617/12.

(090153270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Brahms Chemical Intermediate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 117.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127619/10.

(090153285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**QPD Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.871.

In the year two thousand and nine, on the fourth of September.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "QPD Holdings S.à r.l." (the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, R.C.S. Luxembourg n° B 131 871, incorporated by deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, enacted on the 10<sup>th</sup> of August 2007 published in the Luxembourg Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2391 dated 23 October 2007.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally at Luxembourg, The chairman requests the notary to act that:

I.- The two partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 450 (four hundred and fifty) class A shares and the 50 (fifty) class B shares, with a nominal value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items of the agenda of which the partners have been informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Creation of a new category of manager of the Company;
2. Amendment of the by-laws of the Company in relation with the new category C manager, in relation with the representation of the Company and the management's decision making process and indemnification right;
3. Restatement of article 12 and article 13 of the by-laws of the Company in order to reflect the decisions taken;
4. Acknowledgement of the resignation of Radim Bajgar as category A manager and appointment of Radim Bajgar as category C manager.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to create a new category C of manager of the Company, so that the present managers will be composed of category A manager(s), category B manager(s) and category C manager(s).

*Second resolution*

After careful consideration, the meeting unanimously resolves to amend the by-laws of the Company in relation with the new category C manager, in relation with the representation of the Company and the management's decision making process and indemnification right in order to:

- a. bind the Company by the joint signature of three managers with necessarily a category A manager, a category B manager and a category C manager.
- b. fix the quorum for holding board of managers at at least a majority of managers from combined category A and C present or represented by any other category A manager or category C manager together with at least one category B manager present.
- c. give the possibility to any and all managers to participate to a board of managers by conference call, videoconference, or electronic means, allowing all members of the board of managers participating in the meeting to hear each other at the same time.
- d. give the same effect to resolutions passed at a meeting of the board of managers as resolutions in writing approved and signed by all the managers. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other telecommunications media.
- e. give the possibility to the managers of the Company to be indemnified by the Company, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by them in connection with any actions they may be made a party by reason of their being or having been managers of the Company, or at the request of the Company, of any other company of which the Company is a member or creditor and by which they are not entitled to be indemnified.

#### *Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the article twelve and the article thirteen of the by-laws and to give them the following wording:

#### **Art. 12.**

12.1 The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of category A manager, category B manager and category C manager. The manager(s) need not to be members. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of three managers with necessarily a category A manager, a category B manager and a category C manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that at least a majority of managers from combined category A and C be present or represented by any other category A manager or category C manager together with at least one category B manager present. Any category B manager can be represented by any other category B manager.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

12.2 Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

**Art. 13.** The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of

any other Company of which the Company is a member or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

#### *Fourth resolution*

The meeting acknowledges the resignation of Radim Bajgar from his mandate of category A manager of the Company with immediate effect and decides to appoint Radim Bajgar as category C manager of the Company, with immediate effect for an unlimited period of time.

As a consequence, the board of managers of the Company is composed as follows:

- Mr Ronan O'Donoghue, category A manager
- Mr Pierre Feltgen, category A manager
- Mrs Catherine Baudhuin, category B manager
- Mrs Anne Wertz, category B manager
- Mr Bruno Bagnouls, category B manager
- Mr Radim Bajgar, category C manager

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le quatre septembre,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "QPD Holding S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg n° B 131 871, constituée par Maître Jean Joseph Wagner, notaire, suivant acte reçu le 10 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 2391 en date du 23 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les deux associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 450 (quatre cent cinquante) parts sociales de classe A et les 50 parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d' EUR 50 (cinquante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

- 1.- Création d'une nouvelle catégorie de gérant de la Société;
- 2.- Modification des statuts de la Société en relation avec la nouvelle catégorie de gérant C, en relation avec la représentation de la Société, et avec le processus décisionnel du conseil de gérance et son droit à être indemnisé;
- 3.- Modification de l'article 12 et de l'article 13 des statuts de la Société de manière à refléter les décisions prises;
- 4.- Acceptation de la démission de Radim Bajgar de son mandat de gérant de catégorie A et nomination de Radim Bajgar en tant que gérant de catégorie C.

Après que ce qui précède ait été approuvé par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

### *Première résolution*

L'assemblée décide de créer une nouvelle catégorie C de gérant de la Société. Les gérants de la Société sont donc composés de gérant(s) de catégorie A, de gérant(s) de catégorie B et de gérant(s) de catégorie C.

### *Seconde résolution*

Après examen, les associés décident de modifier les statuts de la Société en relation avec la nouvelle catégorie C de gérant, en relation avec la représentation de la Société, et avec le processus décisionnel du conseil de gérance et son droit à être indemnisé dans le but:

a. d'engager la Société par la signature conjointe de trois gérants avec nécessairement un gérant de type A, un gérant de type B et un gérant de type C.

b. de fixer le quorum de présence pour tenir des conseils de gérance à au moins une majorité de gérant de catégorie combinée A et C présents ou représentés par un autre gérant de catégorie A ou de catégorie C avec au moins un gérant de catégorie B présent.

c. de donner la possibilité à tout gérant de participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié, permettant à tous les membres du conseil de gérance participant à la réunion de s'entendre en même temps.

d. de donner le même effet à une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, qu'à une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit, par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou fax, soit par téléphone, téléconférence ou autre media de télécommunication approprié.

e. de donner la possibilité aux gérants de la Société d'être indemnisé par la Société pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auraient encourus de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation.

### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 12 et l'article 13 des statuts pour refléter les décisions prises ci-dessus comme suivant:

#### **Art. 12.**

12.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé de gérant de catégorie A, de gérant de catégorie B et de gérant de catégorie C. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de trois gérants avec obligatoirement un gérant de catégorie A, un gérant de catégorie B et un gérant de catégorie C.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si au moins une majorité de gérant de catégorie combinée A et C sont présents ou représentés par un autre gérant de catégorie A ou de catégorie C et avec au moins un gérant de catégorie B présent. Le gérant de catégorie B peut être représenté par un autre gérant de catégorie B.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du conseil de gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou vidéo.

12.2 Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou fax, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

**Art. 13.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserait tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens, pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

#### *Quatrième résolution*

Les associés prennent note de la démission de Radim Bajgar de son mandat de gérant de catégorie A avec effet immédiat et décident de le nommer gérant de catégorie C avec effet immédiat et pour une période illimitée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Monsieur Ronan O'Donoghue, gérant de catégorie A
- Monsieur Pierre Feltgen, gérant de catégorie A
- Madame Catherine Baudhuin, gérante de catégorie B
- Madame Anne Wertz, gérante de catégorie B
- Monsieur Bruno Bagnouls, gérant de catégorie B
- Monsieur Radim Bajgar, gérant de catégorie C

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par la présente qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de ces mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36430. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 SEP. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009127557/241.

(090153785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

#### **Courtage Bois S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 93.968.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009*

Il a été décidé, entre autres, de renouveler pour un nouveau terme de six ans le mandat des administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2015, soit:

- Monsieur Emile GATHY, agent commercial, demeurant à rue Noyer 32, B-6990 Hotton, administrateur, administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur José CRUTZE, agent commercial, demeurant à rue Marie-Louise 7, B-4910 Theux, administrateur;
- Monsieur Carlo BREVER, directeur de scierie, demeurant à route de Stavelot 56, L-9964 Huldange, administrateur.

L'Assemblée Générale a décidé également à l'unanimité des voix de nommer la société FN-Services S.à r.l. avec siège social à L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss, nouveau commissaire de la société. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2015.

Le mandat du commissaire actuel, FIDUNORD S.à r.l., ne sera pas prolongé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 octobre 2009.

*Pour* COURTAGE BOIS S.A., Société Anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2009127561/25.

(090153315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**GSC European CDO I-R S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.372.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliaire*

Signature

Référence de publication: 2009127581/13.

(090153797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Standex International Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 148.366.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le onze-septembre

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société de droit panaméen "STANDEX INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A." ayant son siège social à Panama (République de Panama), constituée par acte notarié le 27 juin 1983, enregistré au Public Registry Office, Mercantile Department, au Microjacket 112989, Roll 11178, Frame 43 en date du 28 juin 1983.

L'assemblée est présidée par Mylène BASSO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Tous les actionnaires présents et leurs mandataires déclarent renoncer à toutes formalités concernant la convocation des Assemblées Générales et déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires ainsi que du texte des nouveaux statuts suivant le transfert du siège social de la Société à Luxembourg, y compris et en particulier du texte exact de l'objet de la Société après ledit transfert du siège social.

III.- L'Assemblée Générale des Actionnaires prend acte de ce que les documents suivants ont été soumis à l'Assemblée Générale:

- un certificat de "good standing" en date du 19 juin 2009, émis par The Public Registry Office;
- la décision des actionnaires contenant le transfert du siège social de la Société à Luxembourg prise en date du 5 mai 2009, confirmée par acte notarié par devant le notaire Maître Marco MURILLO, de résidence à Panama, en date du 5 mai 2009;
- une copie des statuts de la Société avant le transfert,
- le rapport de réviseur d'entreprises établi par MARC MULLER FIDUCIAIRE S.à R.L., Luxembourg;
- un bilan daté du 31 décembre 2008;

Les dits documents, signés ne varietur, resteront annexés au présent acte.

IV.- Le Président déclare que l'ordre du jour est le suivant:

1) Confirmation et ratification des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société à Panama (Panama) le 22 avril 2009, décidant de transférer le siège social de la société de Panama (République de Panama) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), confirmée par acte notarié par devant le notaire Maître Marco MURILLO, de résidence à Panama, en date du 5 mai 2009, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique, maintenue sans rupture et sans création d'un être moral nouveau.

2) Décision d'adopter la forme d'une société anonyme.

3) Adoption à Luxembourg de la dénomination de "STANDEX INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A." et de l'objet social d'une soparfi (société de participation financières).

4) Fixation du capital social à EUR 31.000,00.

5) Acceptation de la souscription et libération.

6) Fixation du nombre d'actions à 500 avec une valeur nominale de EUR 62 chacune.

7) Approbation du rapport de réviseur d'entreprises MARC MULLER FIDUCIAIRE S.à R.L.

8) Refonte complète des statuts, conformément à la loi luxembourgeoise.

9) Nomination des administrateurs et fixation de la durée de leur mandat.

10) Nomination du commissaire aux comptes et fixation de la durée de son mandat.

11) Confirmation de l'établissement du siège social de la société à Luxembourg à l'adresse suivante: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

12) Divers.

V.- Le Président déclare:

Que la Société décide d'établir son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ainsi qu'il ressort de la Résolution des Actionnaires ci-dessus du 5 mai 2009, l'Assemblée Générale des Actionnaires a déjà décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société à Luxembourg, la présente Assemblée Générale étant appelée à voter et se prononcer une seconde fois sur le transfert du siège social de Panama (République de Panama) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et à authentifier ladite résolution conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise.

Le soin a également été confié à la présente Assemblée Générale des Actionnaires d'effectuer les modifications de la dénomination sociale et de l'objet de la Société, ainsi que les autres modifications mentionnées ci-dessus et celles exigées aux fins de mettre les Statuts en conformité avec les exigences luxembourgeoises légales, de même que l'élection du Conseil d'Administration et la nomination du commissaire aux comptes.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale une copie des comptes annuels de la Société concernant l'exercice financier 2008, ensemble avec une situation intermédiaire de ces comptes datée du 17 avril 2009, concernant les changements dans la masse nette des bénéfices et pertes de la Société au cours de l'année 2008 ainsi que concernant les bénéfices projetés pour l'exercice financier 2009.

La dite copie des comptes annuels ainsi que la situation intermédiaire resteront annexés au présent acte.

Sur ce, l'Assemblée Générale des actionnaires aborde l'ordre du jour et après délibération, les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de confirmer et de ratifier les résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue à Panama (Panama) le 22 avril 2009, décidant de transférer le siège social de la société de Panama (République de Panama) au Grand-Duché de Luxembourg, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique de la société, celle-ci étant maintenue sans rupture et sans création d'un être moral nouveau.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide que la société existera sous la forme d'une société anonyme.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner comme dénomination de la société à Luxembourg "STANDEX INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A." et d'adopter comme objet de la société les dispositions concernant une soparfi (société de participations financières).

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer le capital social souscrit à concurrence de EUR 31.000,00,- (trente et un mille Euros), par apport en numéraire.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription du présent capital les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans le capital social.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre d'actions à 500 (cinq cent) et la valeur nominale de chaque action à EUR 62,- (soixante deux Euros).

*Septième résolution*

L'assemblée décide d'approuver le rapport d'évaluation de la société, dont question ci-dessus, annexé au présent acte et établi par le Réviseur d'entreprises indépendant, la société "MARC MULLER FIDUCIAIRE S.à R.L." à Luxembourg, représentée par Monsieur Marc Muller, Réviseur d'entreprises.

*Conclusion*

"En conclusion à mes travaux et conformément aux développements qui précèdent, ceux-ci me conduisent à formuler les observations suivantes quant à la transformation de la société Standex International Management S.A. de droit panaméen en S.A. (Société Anonyme) de droit luxembourgeois.

La transformation de la société Standex International Management S.A. en une S.A. (Société Anonyme) de droit luxembourgeois est prévue avoir lieu début août 2009.

L'examen du bilan de la société Standex International Management S.A. qui servira de base à la transformation de la société en société anonyme de droit luxembourgeois s'est fait sur base de la situation comptable de la société au 31 décembre 2008.

Conformément à l'article 31-1 de la loi modifiée du 10 août 1915, j'ai revu la valeur de l'apport à la société Standex International Management S.A. consistant dans les actifs et passifs tiers de Standex International Management S.A. suivant la situation comptable de la société au 31 décembre 2008.

A mon avis, sur base de mes diligences, aucun fait n'est porté à mon attention qui me laisse penser que la valeur globale au 31 décembre 2008 des capitaux propres apportés ne correspond pas au moins à un capital social d'EUR 31.000 lors de la transformation de la société Standex International Management S.A. en S.A. (Société Anonyme) de droit luxembourgeois.

Etabli à Luxembourg, le 29 juillet 2009"

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera, comme dit ci-dessus, annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide que la société sera dès aujourd'hui et dorénavant régie par le droit luxembourgeois, à l'exclusion de tout autre.

Par conséquent, l'assemblée décide de procéder à la réfection des statuts, de les adapter à la loi luxembourgeoise et de leur donner la teneur suivante:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination "STANDEX INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A."

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet.**

3.1. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par

voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

3.2. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

### **Titre II. - Capital**

**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 62,- (soixante deux Euros) chacune.

#### **Art. 6. Modification du capital social.**

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 8. Nature des actions.** Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

**Art. 9. Cession d'actions.** Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

### **Titre III. - Administration, Direction, Surveillance**

#### **Art. 10. Conseil d'administration.**

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

10.4. Pour aussi longtemps que la Société n'aura qu'un seul actionnaire, la Société peut être administrée par un administrateur unique.

#### **Art. 11. Réunions du conseil d'administration.**

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

#### **Art. 13. Délégation de pouvoirs.**

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 14. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Dans le cas d'un administrateur unique, la Société est en toute circonstance représentée par la seule signature de l'administrateur unique.

**Art. 15. Commissaire aux comptes.**

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Titre IV. - Assemblée générale**

**Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale.**

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

**Art. 17. Endroit et Date de l'assemblée générale ordinaire.** L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième mardi du mois d'avril à 15.00 heures.

**Art. 18. Autres assemblées générales.** Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 19. Votes.** Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 20. Année sociale.**

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

**Art. 21. Répartition de bénéfices.**

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

#### **Titre VI. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22. Dissolution, Liquidation.**

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VII. - Disposition générale**

**Art. 23. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social au Grand-Duché de Luxembourg débutera le 11 septembre 2009 pour finir le 31 décembre 2009.

2) La première Assemblée Ordinaire au Grand-Duché de Luxembourg se tiendra le 2<sup>ème</sup> mardi du mois d'avril 2010 à 15.00 heures.

##### *Neuvième résolution*

Est nommé comme administrateur:

- Monsieur Vittorio BENATTI, administrateur de sociétés, demeurant au 21 viale C. Cattaneo, CH-6906 Lugano (Suisse)

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

*Dixième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre de commissaires à un.

Est nommé comme commissaire:

Belthur Accounting Ltd, une société de droit anglaise, ayant son siège social à 1 Kings Avenue, Winchmore Hill, London N21 3NA (United Kingdom).

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

*Onzième résolution*

L'assemblée confirme et décide que le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. BASSO, H. JANSSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37579. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 SEP. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009127556/269.

(090153780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Klipa Immobilien AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.705.

Im Jahre zweitausendundneun, den siebenundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph ELVINGER, Notar mit Amtswohnsitz in Luxemburg (Grossherzogtum Luxemburg),

fand eine außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der „KLIPA IMMOBILIEN AG" (die „Gesellschaft"), mit Gesellschaftssitz in L-1653 Luxembourg, 2 avenue Charles de Gaulle, gegründet durch notarielle Urkunde von Maître Jean SECKLER, Notar, mit Amtswohnsitz in Junglinster, am 27. August 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2457 vom 8. Oktober 2008, statt.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", mit beruflicher Anschrift in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Der Vorsitzende beruft zur Schriftführerin Frau Anne SCHMITT, Privatbeamtin, mit beruflicher Anschrift in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herrn Marc ALBERTUS, Privatbeamter, mit beruflicher Anschrift in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte umfasst:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals in Höhe von EUR 650.000 (sechshundertfünfzigtausend Euro) von ursprünglich EUR 650.000 (sechshundertfünfzigtausend Euro) auf EUR 1.300.000 (einmilliondreihunderttausend Euro) durch die Ausgabe von 65.000 (fünfundsechzigtausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 10 (zehn Euro).

2. Zeichnung und Volleinzahlung der 65.000 neuen Aktien durch INDUSTRIAL PARTNERSHIP.

3. Anpassung von Artikel 5. Absatz 1 der Satzungen wie folgt:

**Art. 5.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 1.300.000 (ein Million drei hunderttausend Euro) eingeteilt in 130.000 (einhundertdreissigtausend) Aktien mit einem Nominalwert von je EUR 10 (zehn Euro).

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Aktionäre und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung ohne förmliche Einberufung beraten und beschliessen kann.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und fasst nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von EUR 650.000 (sechshundertfünfzigtausend Euro) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von EUR 650.000 (sechshundertfünfzigtausend Euro) auf EUR 1.300.000 (einmilliondreihunderttausend Euro) heraufzusetzen, durch die Ausgabe von 65.000 (fünfundsechzigtausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 10 (zehn Euro).

#### *Zeichnung - Einzahlung der Aktien - Eingreifen*

Die 65.000 (fünfundsechzigtausend) neuen Aktien werden durch eine Barzahlung von EUR 650.000 voll eingezahlt und gezeichnet durch INDUSTRIAL PARTNERSHIP, mit Sitz in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Der Nachweis über die Bareinzahlung wurde dem Notar durch eine diesbezügliche Bankbescheinigung erbracht.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst demgemäss Artikel 5, Absatz 1 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 5.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 1.300.000 (einmilliondreihunderttausend Euro) eingeteilt in 130.000 (einhundertdreissigtausend) Aktien mit einem Nominalwert von je EUR 10 (zehn Euro).

#### *Kosten*

Die Kosten, die der Gesellschaft aus vorgenannten Anlass anfallen, werden auf EUR 3.000,- abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehende an den Bevollmächtigten des Komplementen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: L. HANSEN, A. SCHMITT, M. ALBERTUS, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Relation: LAC/2009/35483. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur* (unterzeichnet): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil te Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009127526/66.

(090153544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

#### **Geria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 52.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Document faisant l'objet du complément:

Référence: L090117424.04

Date: 30/07/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

Référence de publication: 2009127620/14.

(090153289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Carrington Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 131.643.

Le Rapport Annuel pour la période du 18 septembre 2007 au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

*Pour Carrington Fund S.A., SICAV-SIF*  
Pictet Funds (Europe) S.A.  
Christopher Misson / George Marios Prantzos  
*Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009127583/16.

(090153806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Espalita S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 90.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2009127622/12.

(090153251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Market Development International, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1139 Luxembourg, 67, rue des Sept Arpents.  
R.C.S. Luxembourg B 18.489.

Les Comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/10/2009.

*Pour MARKET DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.à r.l.*  
J. REUTER

Référence de publication: 2009127615/12.

(090153267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Keir International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 112.609.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2009.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*  
Signatures

Référence de publication: 2009127621/12.

(090153293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

---

**Floreanville Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial,**

**(anc. Floreanville Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.815.

L'an deux mille neuf, le onze septembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée - holding "FLOREANVILLE HOLDING, S.à R.L.", ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, niveau 2, R.C.S. Luxembourg section B numéro 84.815, constituée suivant acte reçu le 12 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 465 du 23 mars 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, composant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1) Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

2) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société relatif à l'objet social.

3) Changement de la dénomination de la société en "FLOREANVILLE INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

4) Modification subséquente du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 2 des statuts.

5) Modification de l'article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution:*

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

*Deuxième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1 (objet) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

*Troisième résolution:*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en "FLOREANVILLE INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

*Quatrième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est régi par les présents statuts une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dénommée "FLOREANVILLE INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF)."

*Cinquième résolution:*

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la loi du 18 septembre 1933 et leurs modifications ultérieures, dont la loi du 28 décembre 1992, ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. VAN LEUVENHEIM, R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37584. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 02 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009127554/80.

(090153928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Wintrop Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 141.199.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009127623/10.

(090153252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Fingerhut Investment Company AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 135.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009127624/12.

(090153260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1990 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127626/10.

(090153442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**Reckitt Benckiser Investments (N°6), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 132.838.

Les comptes annuels au 16/07/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009127633/13.

(090153166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2009.

**Soficomex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 23.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009127637/10.

(090153490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2009.

**F.T. LUX S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 64, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 140.922.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009127841/15.

(090154599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2009.